

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Orateurs</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
				chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence		
S/PV.8276 6 juin 2018						S/PRST/2018/12
S/PV.8386 30 Octobre 2018 ^c			Ukraine	Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence	14 membres du Conseil ^d , tous les invités	Vote de procédure (art. 39) 1-7-7 ^e
S/PV.8410 26 novembre 2018			Ukraine	Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques	Tous les membres du Conseil, tous les invités	

^a Les Pays-Bas et la Pologne (qui assurait la présidence du Conseil) étaient représentés par leur ministre des affaires étrangères.

^b L'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine a participé à la séance par visioconférence depuis Minsk. L'Ukraine était représentée par son ministre des affaires étrangères.

^c La séance s'est également tenue au titre de la question intitulée « Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/264) ».

^d Bolivie (État plurinational de), Chine, États-Unis, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni et Suède.

^e *Pour* : Fédération de Russie ; *contre* : États-Unis, France, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni, Suède ; *abstentions* : Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Koweït.

B. Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/264)

Durant la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu une séance au titre de la question intitulée « Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la

Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'ONU (S/2014/264) » et de la question intitulée « Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'ONU (S/2014/136) ». Un compte-rendu de la séance figure à la section 21.A de la première partie. On trouvera dans le tableau ci-après de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants et les orateurs.

**Séance : Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies (S/2014/264)**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Orateurs</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.8386 30 octobre 2018 ^a			Ukraine	Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence	14 membres du Conseil ^b , tous les invités	Vote de procédure (art. 39) 1-7-7 ^c

^a La séance s'est également tenue au titre de la question intitulée « Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'ONU (S/2014/136) ».

^b Bolivie (État plurinational de), Chine, États-Unis, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni et Suède.

^c *Pour* : Fédération de Russie ; *contre* : États-Unis, France, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni, Suède ; *abstentions* : Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Koweït.

**22. Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(S/2018/218)**

En 2018, le Conseil de sécurité a tenu quatre séances au titre de la question intitulée « Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'ONU (S/2018/218) ». Toutes étaient des séances d'information³²⁹. On trouvera dans le tableau ci-après de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants et les orateurs.

Dans une lettre qu'elle a adressée au Secrétaire général et qui a été jointe en annexe à la lettre datée du 13 mars 2018 du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni, la Première Ministre du Royaume-Uni a informé le Secrétaire général que, le 4 mars 2018, Sergei Skripal et sa fille Yulia Skripal, avaient été empoisonnés à Salisbury et se trouvaient dans un état critique. Elle a ajouté qu'un

officier de police avait également été exposé à l'agent contaminant lors de l'attaque et était toujours dans un état grave. Des effectifs militaires spécialisés participaient à l'enquête et sécurisaient les sites contaminés. Selon elle, cette attaque avait touché plusieurs centaines de citoyens du Royaume-Uni. De plus, la Première Ministre a affirmé que la police du Royaume-Uni avait déterminé que le produit utilisé à Salisbury était un neurotoxique issu d'une classe d'agents de guerre chimiques appelée « Novitchok », des poisons hautement toxiques qui perturbaient le fonctionnement du système nerveux. D'après la Première Ministre et comme celle-ci l'avait annoncé au Parlement britannique, le Gouvernement du Royaume-Uni estimait que la Fédération de Russie était très probablement à l'origine de l'empoisonnement, ce pays ayant à la fois l'arsenal de guerre chimique nécessaire, l'intention d'utiliser les Novitchok comme arme de guerre, et des raisons de vouloir éliminer la principale victime de l'attaque. La Première Ministre a déclaré que le Royaume-Uni était déterminé à ce que les auteurs de ce crime soient tenus de rendre des comptes, dans le respect de l'état de droit. Elle a qualifié cette

³²⁹ Pour plus d'informations sur les types de séances, voir la section I de la deuxième partie.